

## LE SECTEUR DE L'EAU A MAURICE : ENJEUX ET ENSEIGNEMENTS

Le secteur de l'eau et de l'assainissement à Maurice.

### 1.1.1. L'eau

La CWA (*Central Water Authority*), entreprise publique, détient le monopole du traitement, des branchements et de la distribution de l'eau potable à Maurice.

Si la quasi-totalité de la population est aujourd'hui raccordée au réseau (taux de branchement de 99,6%), la distribution n'est assurée 24h/24 que pour 80% des abonnés. Les pertes en eau sur le réseau représentent plus de la moitié de l'eau produite et traitée : seulement 47% de la production est facturée, l'autre moitié étant perdue à cause des fuites ou des vols.

L'« *Establishment Act* » de 1971, qui régit la CWA, indique que les tarifs sont fixés par le gouvernement, ainsi le tarif de l'eau proposé aux particuliers (qui représentent 80% des clients de la CWA) est particulièrement bas. Ce cadre institutionnel rigide devrait progressivement évoluer avec, d'une part, la promulgation du « *competition bill* » planifiée pour 2009/10 qui prévoit la création d'un organisme de régulation indépendant, et d'autre part la réforme des institutions parastatales, qui vise la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la CWA, intégrant notamment à moyen terme le rapprochement progressif des activités de la CWA et de la WMA (l'entreprise collecte déjà les factures de la société d'assainissement d'eau).

### 1.1.2. L'assainissement liquide

Le secteur de l'assainissement liquide est régit par le *Waste Water Authority Act* (WMAA) de 2000, qui a créé le *Wastewater Management Authority* (WMA). Il s'agit d'un établissement public placé sous la tutelle du Ministère des Services Publics (MPURE – *Ministry of Public Utilities and Renewable Energy*).

Avec une population de 1.2 million d'habitants, dont 45% concentrée dans des villes, le réseau d'assainissement de l'île Maurice ne dessert que 25 % de la population au moyen de 64 000 branchements (domestiques et non-domestiques), 553 km de réseau d'assainissement collectif, 12 236 regards, 62 stations de relevage et 17 stations de traitement dont 3 principales : St. Martin, Montagne Jacquot et Grand Baie (construite sur un financement de la CCCE).

Le reste des habitations n'a accès qu'à un réseau d'assainissement individuel souvent mal construit et ne respectant que rarement les normes d'hygiène.

Politique du gouvernement :

L'île Maurice s'est engagée depuis 2008 dans une politique de développement durable suite à la décision du premier ministre de nommer M. Joël de Rosnay en tant que conseiller spécial dans le cadre du programme « Maurice – île Durable » (MID). Cette politique est pour l'instant axée sur les problèmes énergétiques et vise à doter le pays des infrastructures, des

programmes et des moyens adéquats dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des transports, des déchets/biomasse, du tourisme et de la biodiversité afin d'asseoir son développement harmonieux.

La dimension environnementale est présente dans ce programme : la « *Sector policy letter* » sur l'assainissement, émise par le gouvernement en avril 2008, souligne que la principale menace pour l'environnement provient du fait que 75% des foyers ne disposent pas de moyens adéquats pour évacuer leurs eaux usées. Le même document, ainsi que la déclaration conjointe des bailleurs de fonds insiste également sur la nécessité d'améliorer la réglementation et de renforcer les contrôles sur les rejets des effluents industriels. En 1994, le *National Sewerage Program* (NSP) a prévu la construction de nouvelles stations d'épuration et l'extension des réseaux de manière à assurer la collecte et le traitement des eaux usées.

Le NSP prévoyait que la moitié des foyers soient connectés au réseau d'assainissement en 2010/2011 mais des retards importants dans l'implantation des projets (notamment à Plaines Wilhems) permettent de penser que cet objectif ne sera pas atteint avant 2013/2014.

Le rythme annuel de connections devrait passer de 1500 en 2007/2008 à 10 000 en 2011 pour pouvoir atteindre les objectifs du NSP.

Le nombre de foyers connectés devrait ainsi passer de 63 171 en juin 2007 à 120 562 en 2014.

Enseignements retirés de l'expérience de l'AFD dans le secteur :

A Maurice, le GBSP 1A (*Grand Baie Sewerage Project*, phase 1A) visait l'agglomération de Grand Baie. Le projet consistait en la construction d'une unité de traitement d'une capacité de 3500 m<sup>3</sup>/j et d'un réseau de connexions et 13 stations de pompage. Le programme qui a connu plusieurs retards s'est étalé de 1998 à 2004 et a été financé par un prêt de la CCCE de 75 millions de FRF. Il a été complété par le gouvernement de 2004 à 2006 et a permis la connexion de 1600 foyers

Le CIP adopté en octobre 2007 s'articule autour de deux finalités dont la promotion d'un développement économique responsable et la protection des biens publics mondiaux : « il s'agit de préserver un milieu insulaire fragile qui peut être menacé par les plans de développement touristique ou la diminution des surfaces plantées de canne à sucre, et de prendre en compte l'appartenance de Maurice à une zone ouverte à des risques majeurs (pandémies, changements climatiques). A l'échelle, certes modeste, de Maurice, le plan de transition économique présente des risques pour la préservation de certains biens publics globaux. L'AFD veillera donc à accompagner les politiques publiques visant à promouvoir le développement durable, en s'intéressant à des programmes sectoriels de mise à niveau de l'économie mauricienne qui ont des impacts sur la préservation de ces biens ».

Le financement de cette unité de traitement et du réseau de distribution pour la zone identifiée dans le GBSP II (*Grand Baie Sewerage Project*) vient compléter d'autres activités de l'AFD à Maurice en matière de développement durable (ligne de crédit, appui au Ministère de l'Environnement, appui FFEM au projet « Maurice, Ile Durable », aide programme environnement en cours d'instruction...).

Liste des projets AFD exécutés ou en cours dans le secteur –

Secteur de l'eau :

Sécurisation de l'alimentation en eau de la population de Rodrigues. Evaluation en cours  
Doublement de la capacité de production de la station de potabilisation de la Nicolliere

Secteur de l'assainissement :

Station d'épuration et réseau de collecte de Grand Baie Phase II. Janvier 2010 /2013

Station d'épuration et réseau de collecte de la West Coast : Evaluation en cours